

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

24 novembre 2020 à 17 h 30

par visioconférence, Québec

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2020
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Dépôt des rapports d'opinion et de consultation écrite pour le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 4 772 624 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 287* (entreposage de véhicules automobiles neufs), quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge
 - 4.2 Dépôt des rapports d'opinion et de consultation écrite pour le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 146 919 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 286* et le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot 1 146 919 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 285* (7685, rue Émile-Fleury - quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.3 Dépôt des rapports d'opinion et de consultation écrite pour le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22320Mb et 22321Hb, R.C.A.2V.Q. 289* (2885, boulevard Père-Lelièvre, quartier Duberge-Les Saules, district Vanier-Duberge)
 - 4.4 Liste des dépenses pour le mois de juillet 2020
 - 4.5 Liste des dépenses pour le mois d'août 2020
 - 4.6 Liste des virements budgétaires pour le mois d'octobre 2020
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21709Cd, R.C.A.2V.Q. 290* (1700, rue Bouvier, quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district Neufchâtel-Lebourgneuf) et remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite et autorisation de la procédure référendaire dans la situation de pandémie de la COVID-19. - GT2020-459
 - 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23003Cb, R.C.A.2V.Q. 291* (District électoral de Vanier-Duberge - Quartier de Vanier) et

remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite et autorisation de la procédure référendaire dans la situation de pandémie de la COVID-19. - GT2020-492

- 7.1.3 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21746Mc, 21747Mc et 21749Mc*, R.C.A.2V.Q. 283 (2009 et 2013, boulevard Lebourgneuf, quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district des Saules) et remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite et autorisation de la procédure référendaire dans la situation de pandémie de la COVID-19 - GT2020-491

7.2 Loisirs, sports et vie communautaire

- 7.2.1 Autorisation de l'ajustement au montant prévu de la compensation financière du Programme Vacances-Été 2020 de quatre organismes pour un montant total de 107 637,78 \$ - LS2020-234

7.3 Circulation et stationnement

- 7.3.1 Ordonnance numéro O-315 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Bélanger, quartier Vanier - District de Vanier-Duberge - TM2020-248
- 7.3.2 Ordonnance numéro O-314 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue de la Roselière, quartier Duberge-Les Saules, district de Vanier-Duberge - TM2020-244
- 7.3.3 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des espaces de stationnement requis par le *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme* - R.C.A.2V.Q. 4 au 130, avenue Gauvin, quartier Vanier, district de Vanier-Duberge - TM2020-262

7.4 Autre

- 7.4.1 Adoption du calendrier 2021 des séances du conseil de l'Arrondissement des Rivières - A2DA2020-009
- 7.4.2 Subvention de 400 \$ à Motivaction Jeunesse - A2DA2020-013
- 7.4.3 Versement d'une subvention de 100 \$ - Cercle de Fermières Neufchâtel - A2DA2020-010
- 7.4.4 Subvention de 100 \$ au Club Optimiste Neufchâtel - A2DA2020-011
- 7.4.5 Subvention de 100 \$ à Amélie et Frédérick, Service d'entraide - A2DA2020-012
- 7.4.6 Subvention de 300 \$ à l'organisme Solidarité Familles - A2DA2020-014

8. Matières nécessitant une consultation publique

- 8.1 Rapport de consultation écrite des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 380, rue des Entrepreneurs, lot 6 381 859 du cadastre du Québec, district de Vanier-Duberge
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure - 380, rue des Entrepreneurs, lot 6 381 859 du cadastre du Québec, district de Vanier-Duberge - GT2020-408

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

10. Avis de motion et projets de règlement

- 10.1 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 4 772 624 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 287 (entreposage de véhicules automobiles neufs), quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge - GT2020-390
- 10.2 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro*

4 772 624 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 287 (entreposage de véhicules automobiles neufs), quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberge - GT2020-390

10.3 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 146 919 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 286* (7685, rue Émile-Fleury - quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district de Neufchâtel-Lebourgneuf). - GT2020-439

10.4 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 146 919 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 286* (7685, rue Émile-Fleury - quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district de Neufchâtel-Lebourgneuf). - GT2020-439

10.5 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22320Mb et 22321Hb, R.C.A.2V.Q. 289* (2885, boulevard Père-Lelièvre, quartier Duberge-Les Saules, district Vanier-Duberge) - GT2020-415

10.6 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22320Mb et 22321Hb, R.C.A.2V.Q. 289* (2885, boulevard Père-Lelièvre, quartier Duberge-Les Saules, district Vanier-Duberge) - GT2020-415

11. Adoption des règlements

11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21609Mb, 21610Hc, 21611Hc et 21612Hc, R.C.A.2V.Q. 284* (Condos LB9 - rue des Métis/boulevard Louis-XIV, quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2020-333

11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur les lots numéros 1 033 690, 1 036 499 et 1 051 888 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 279* (5555, boulevard des Gradins, quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district Neufchâtel-Lebourgneuf). - GT2020-386

11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21706Cb et 21709Cd, R.C.A.2V.Q. 264* (secteur Galeries de la Capitale) - district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2020-056

11.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21407Ha, R.C.A.2V.Q. 266* (boulevard Saint-Jacques / écran visuel) - District électoral des Saules - Quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf. - GT2020-122

11.5 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot 1 146 919 du cadastre du Québec, R.C.A.2V.Q. 285* (7685, rue Émile-Fleury - quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2020-439

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

P.S. Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le 8 décembre 2020, à 17 h 30.